

SOMMAIRE

Du Dossier de réalisation de la ZAC Grand Arénas

1. Le rapport de présentation
2. Le projet de programme des équipements publics à réaliser dans la ZAC
3. Le projet de programme global des constructions à réaliser dans la ZAC
4. Les modalités prévisionnelles de financement de l'opération d'aménagement, échelonnées dans le temps
5. Les accords de principe par voie de délibération de la part de la Ville de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur approuvant le projet de programme des équipements publics de la ZAC et les modalités d'incorporation dans le patrimoine des équipements relevant de leurs compétences respectives.
6. L'actualisation de l'étude d'impact dans le cadre du projet de dossier de réalisation de la ZAC et ses annexes comprenant notamment son résumé non technique ;
7. L'avis de l'autorité environnementale de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement durable (IGEDD) au stade du dossier de réalisation,
8. Le mémoire en réponse associé à l'avis de l'IGEDD au stade du dossier de réalisation rédigé par l'EPA ;
9. Les avis favorables par voie de délibération de la part de la Ville de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur sur l'actualisation de l'étude d'impact dans le cadre du projet de dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Grand Arénas



Source : Groupement Leclercq - Basé - Artelia

SOMMAIRE